

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 04/04/2012

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 avril 2012**

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le douze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. de ZANET), DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes ROLLIN, BERBILLE (a procuration pour Mme DUBUN), M. CABANNES, Melle POLESE, MM. DUPOUY, MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Mme ROCA), LEFORT.

Etaient excusés : M. de ZANET (a donné procuration à M. BROQUÈRES), Mme DUBUN (a donné procuration à Mme BERBILLE), Mme ROCA (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA).

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n°3

DELIBERATION

Rapporteur : Dominique BATS, adjoint au maire en charge des FINANCES

OBJET : Budget principal Ville de TARTAS «budget primitif 2012 »

Le projet de budget 2012 pour le budget principal de la Ville de TARTAS s'élève :

- En section de fonctionnement dépenses et recettes à 3 768 084 €
- En section d'investissement dépenses et recettes à 1 603 450 €, hors restes à réaliser de 2011.

Le projet de budget reprend les restes à réaliser de 2011.

Il est proposé au vote par chapitre.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

ADOPTE le budget principal de la Ville de TARTAS « budget primitif 2012 ».

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES